

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Correspondance romaine. — IV Mgr Rivière, évêque de Périgueux. — V Le rêve d'un poilu. — VI Avis aux prêtres congressistes. — VII Retraite fermée pour les juges et les avocats.

AU PRONE

Le dimanche, 11 juillet

On annonce :

Le Congrès des Prêtres-Adorateurs à Montréal (mardi, mercredi, jeudi) ;

La neuvaine de sainte Anne commence le samedi 17, pour finir la veille de la fête (1), ou le vendredi, 23, pour finir la veille de la solennité.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 11 juillet

Messe basse (ou de la Dédicace ou) du VII dim. après la Pent., **semi-double**, 2e or. de saint Pie, 3e **A cunctis**; préf. de la Trinité.

Solennité de la DEDICACE DES EGLISES, (dans les églises consacrées), **double de 1e cl. avec oct.**; mém. du 7e dim. ; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. de saint Jean Gualbert (I v.) et du dim.

Dans les églises consacrées on allume, en ce jour, douze cierges allumés aux murailles, à l'endroit où l'évêque, dans la cérémonie de la consécration, a fait les onctions avec le saint chrême. On peut aussi allumer ces cierges au jour octave, mais ce n'est pas la coutume, en ce pays.

(1) L'Eglise n'a pas accordé d'indulgence pour cette neuvaine, mais les congrégations de Dames de Sainte-Anne jouissent d'une indulgence plénière obtenue par nos évêques.

Ces cierges ne sont pas allumés dans les églises qui ne sont pas consacrées mais seulement bénites.

A partir de 1915, cette fête aura lieu, en cette province de Montréal, le 8 juillet, mais seulement dans les églises consacrées. On fera de plus, en un autre jour, dans toutes les églises, la Dédicace de l'église cathédrale, si elle est consacrée. La solennité est libre le 2e dim. de juillet, mais seulement dans les églises consacrées, elle n'a qu'une mémoire (ne pouvant être remise à un autre dimanche) lorsqu'on fait en ce dimanche la solennité du titulaire.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 18 juillet

Diocèse de Montréal. — Du 15 juillet, saint Henri (Montréal) ; du 16, N.-D. du Carmel (Lacolle et Italiens à Montréal) ; du 19, saint Vincent de Paul (Montréal et île Jésus) et saint Arsène; du 20, sainte Marguerite (Lac Masson); du 22, sainte Magdeleine (Outremont); du 24, saint François Solano.

Diocèse d'Ottawa. — Du 14 juillet, saint Bonaventure (Britannia); du 18, saint Camille (Farrelton).

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 16 juillet, N.-D. du Carmel (Valmont); du 17, saint Alexis (des Monts).

Diocèse de Sherbrooke.—Du 18 juillet, saint Camille (Cookshire).

Diocèse de Nicolet. — Du 14 juillet, saint Bonaventure (Upton); du 18, saint Frédéric (Drummondville).

Diocèse de Pembroke. — Du 15 juillet, saint Henri (Grand Désert); du 16, N.-D. du Carmel (La Passe).

Diocèse de Joliette. — Du 15 juillet, saint Henri (Mascouche) ; du 17, saint Alexis.

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 16 juillet, N.-D. du Carmel (Duhamel).

Vicariat de Témiscamingue. — Du 16 juillet, N.-D. du Carmel (Guigues).
J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi, 12 Juillet.— Saint-Luc.
Mercredi, 14 " — Saint-Hermas et Sainte-Lucie.
Vendredi, 16 " — Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours.
Dimanche, 18 " — Eglise des Pères du Saint-Sacrement.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Mai 1915.

DÉCIDÉMENT le sort en est jeté! L'Italie va partir en guerre contre l'Autriche, et par voie de réciprocité, l'Allemagne et la Turquie déclareront la guerre à l'Italie. L'intervention de l'Italie va sûrement déclencher celle de la Roumanie, ce qui veut dire que la phase de la guerre va changer, et qu'en tout cas sa durée en sera notablement abrégée. Mais ce ne sont point des considérations politiques que demandent les lecteurs de la *Semaine religieuse*. Il convient de ne leur montrer les événements qu'à la lumière de la foi, de ne leur parler des choses humaines qu'au point de vue de leur répercussion possible ou probable sur l'Eglise et pour la gloire de Dieu.

Deux problèmes se posent actuellement : l'un qu'il faut résoudre tout de suite, l'autre qui nécessairement doit attendre la victoire de la quadruple entente.

Le premier problème est la situation politique du pape à Rome. Je ne veux point dire que sa sécurité soit en question. Cela ne pourrait se produire que si des mouvements révolutionnaires venaient à triompher à Rome. On ne sait pas ce qu'est la bête humaine déchaînée, et les hommes qui, en 1881, ont cherché à jeter le corps de Pie IX dans le Tibre ont malheureusement des enfants qui pensent comme eux. Il y a dans la vie de plus d'une nation comme des vagues d'anticléricalisme, ou mieux d'anticatholicisme, qui menacent de tout submerger. Puis, la tempête s'apaise et le calme renaît. Il est parfois facile d'attribuer une origine à ces mouvements, et la politique en est bien souvent coupable. D'autres fois, il est plus malaisé de leur assigner une cause, et, pour en trouver le mobile, il faut recourir aux puissances infernales qui parcourent le monde en quête de proies à dévorer. Ces vagues sont connues.

Ainsi la révolution de 1830 en France a été anticatholique, tandis que celle de 1848 était respectueuse de la religion. En 1870, la France était sous la botte prussienne. L'année suivante la Commune faisait rage et de nombreux martyrs sont morts pour Dieu et l'Eglise. En 1881 et les années suivantes, on a vu une grande poussée anticléricale. Puis l'orage s'est calmé et l'on a pu assister avec Spuller au réveil de *l'esprit nouveau*. Hélas! la paix n'a pas été longue. La défense de l'école laïque, qui se discutait quelques jours avant la déclaration de la guerre, montrait bien quel esprit sectaire animait la majorité parlementaire.

Nous avons eu à Rome de ces poussées morbides d'anticléricalisme. Un certain clan exaspéré par la vue de Saint-Pierre ne rêvait rien autre chose que de le démolir. L'oeuvre était relativement facile. Il suffisait de placer de la dynamite à la base des quatre piliers qui supportent la coupole pour que celle-ci s'effondrât. Et ce n'était point une idée en l'air, germée comme par hasard dans un cerveau mal équilibré. Le projet était sérieux à ce point que la préfecture de police se crût obligée d'en avvertir le Vatican pour que celui-ci prit les précautions nécessaires. Les souterrains de Saint-Pierre, que l'on appelle encore *les grottes vaticanes*, sont creusés sous le sol de la basilique, dont ils occupent une partie relativement faible. Ces souterrains, comme l'on sait, servent de sépulture à plusieurs pontifes romains. De plus, on y a amassé un nombre assez considérable de sculptures qui se trouvaient dans l'ancienne basilique qu'a remplacée celle de Bramante. Le jour de la Pentecôte, ces souterrains sont accessibles aux hommes. On les illumine avec des torches de cire et tout le monde peut y descendre et vénérer de plus près le corps de saint Pierre qui se trouve directement en dessous du maître-autel mais est complètement caché. Le lendemain, lundi de la Pentecôte, c'est le tour des femmes. Dès que le Vatican eut reçu

l'avis dont nous parlons, *les grottes vaticanes* furent fermées. Non seulement les fidèles n'y furent plus admis, mais on n'accorda la permission de les visiter qu'avec la plus grande difficulté et le visiteur était l'objet des précautions les plus rigoureuses pour prévenir un attentat. C'était la même chose pour obtenir la permission de célébrer dans ces grottes devant le corps de saint Pierre. Cela dura une quinzaine d'années. Passé ce laps de temps, la vague d'anticléricalisme se calma. Petit à petit, le Vatican se départit de sa rigueur et commença à donner des permissions individuelles. Mais les visites publiques des *grottes vaticanes* n'ont jamais été rétablies.

* * *

En ce moment, les relations entre l'Italie et le pape sont bonnes, en ce sens que l'Italie, avec un grand sens diplomatique, non seulement ne fait rien contre le Vatican, mais s'efforce de s'en concilier au moins la neutralité. Cela n'est point difficile et tout marche d'accord. Le pape Benoît XV vient de donner cent mille francs pour les blessés italiens à venir. C'est un beau geste qui témoigne de sa grande charité. Lui qui a secouru les prêtres et fidèles du Mexique chassés par la révolution, qui a envoyé plusieurs fois des sommes importantes pour d'autres œuvres de charité, ne pouvait se désintéresser des malheurs que la guerre devait faire naître en Italie. Tous les peuples chrétiens sont des fils, en plus les Italiens sont des frères.

Or cette guerre va faire sortir de l'Italie tous les Autrichiens et tous les Allemands. Parmi ceux qui seront obligés de quitter la péninsule se trouvent les personnalités des ambassades de l'Autriche et de l'Allemagne, qui comprend une légation prussienne et l'ambassade de Bavière. Le Saint-Siège étant international se trouve en temps de guerre très gêné pour communiquer avec ces pays et recevoir leurs messages. Il y avait là un problème sérieux que n'avait point posé la loi

des garanties de 1871, qui cependant avait la prétention d'avoir tout prévu. En s'en tenant aux textes, l'Italie devait respecter les ambassades et légations des pays ennemis auprès du Saint-Siège. Comme dit l'axiome, *ubi lex non distinguit, nec nos distinguere debemus* — là où la loi ne distingue pas, nous ne devons pas distinguer. Par conséquent le droit, de par le fait du gouvernement italien, était indéniable. Mais on voit de suite à quels périls aboutirait l'application stricte de la *loi des garanties*. Les ambassadeurs d'Autriche-Hongrie, d'Allemagne et de Bavière pourraient, sous le couvert de l'immunité diplomatique, renseigner leurs gouvernements respectifs sur tous les points intéressant la guerre et il n'y avait pas de moyen légal de se prémunir contre les conséquences fâcheuses de ces indiscretions. Ce fait est la plus lumineuse démonstration que cette fameuse *loi des garanties*, donnée comme le *summum* de la sagesse italienne, contresignée par tous les ministres, devenue par la reconnaissance des meilleurs juristes italiens une loi fondamentale de l'Etat, se trouvait en défaut. C'est une constatation qu'il est bon de faire en passant.

Mais si la difficulté est sérieuse en soi, si elle montre le défaut de la *loi des garanties*, il est cependant facile d'y remédier si le pape le veut bien. On n'a qu'à le traiter comme un souverain et qu'à charger une puissance neutre de gérer les intérêts de l'Autriche, de la Prusse et de la Bavière auprès du Saint-Siège. Nous en avons eu plusieurs exemples dans la guerre présente. L'entrée en scène de l'Italie va nous en fournir de nouveaux et il n'y aura qu'à appliquer la même mesure aux ambassadeurs des puissances ennemies qui seraient contraints de se retirer. Toutefois, il faut faire une remarque. L'Allemagne et l'Autriche ne pourront charger de les représenter qu'une puissance qui a des relations diplomatiques auprès du Saint-Siège, et parmi les puissances européennes le choix est assez limité. Il faut exclure la Suède, la Norvège, le

Danemark et la Suisse, qui n'ont pas de représentation diplomatique auprès du Vatican. Le Portugal est lui aussi sans ambassadeur. Il ne reste donc comme choix possible que l'Espagne et maintenant la Hollande, qui vient de rétablir les relations diplomatiques avec le Saint-Siège et a nommé un ambassadeur extraordinaire. Il y aurait bien encore les Républiques sud-américaines, mais elles se trouvent trop loin pour pouvoir efficacement servir d'intermédiaire entre les puissances ennemies et le Vatican. On peut se demander si la reprise des relations diplomatiques entre la Hollande et le Vatican n'avait pas précisément pour but de parer à une situation que l'on pressentait depuis deux mois inévitable.

Il y a une seconde question, mais celle-ci à plus longue échéance et dont on ne pourra parler qu'à la conclusion de la paix. C'est le partage de la Syrie et de la Palestine. A qui ces deux pays, que l'on doit conquérir sur la Turquie, seront-ils attribués ? On sait que les Anglais ont jeté leurs visées sur le village de Smyrne et l' Hinterland, ce qui est d'accord avec leur poussée sur Bagdad. Les Russes revendiquent toute l'Arménie turque, et là encore il n'y a pas de difficultés sérieuses. Il n'en est pas ainsi de la Syrie et de la Palestine. La Syrie a un échange commercial de 500 millions par an. C'est un pays riche et qui, sous une administration qui ne serait pas turque, est assurée commercialement d'un grand avenir. La Palestine, qui la borde au sud, est pauvre. Mais celui qui la prendra aura une influence morale incalculable. C'est le pays où est né, a vécu, est mort Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont il est dit dans les saints livres que son sépulchre sera glorieux. Ces terrains devraient revenir à la France qui y a des droits historiques incontestables, mais le gouvernement de la République, qui s'est désintéressé du protectorat en Orient, de peur de passer pour clérical, n'est pas, paraît-il, disposé à prendre la souveraineté de la Syrie et de la Palestine. Leur conquête

obligerait la France à se départir de sa campagne anticatholique, et pour qui connaît la haine des sectaires qui gouvernent ce pays, il y a peu de chance de le voir changer d'attitude. Cependant, non seulement les catholiques de France, qui sont une force puissante s'ils voulaient agir, mais d'autres personnalités de marque, qui en dehors de toute idée confessionnelle se préoccupent avant tout de la grandeur de la France, mènent une vigoureuse campagne dans la presse pour obliger le gouvernement à changer d'attitude.

L'entrée de l'Italie en scène modifie profondément la question. Les Italiens sont en Palestine depuis le départ des Croisés. La Custodie de Terre-Sainte est italienne et, depuis plus de 600 ans, à maintenu énergiquement, au prix de mille sacrifices, la liberté de l'Eglise contre les Musulmans. Elle y a été aidée puissamment par la France d'alors, et elle semble bien avoir des droits à bénéficier aujourd'hui des six siècles de souffrances et de labeurs de ses fils. Les Turcs redoutent une poussée italienne et fortifient le port d'Adalia qui serait le lieu de leur débarquement. L'Italie qui a chez elle le siège du pontificat suprême désire sûrement reprendre le rêve de Sixte-Quint et avoir aussi sous sa domination les Lieux Saints. Cette possession lui donnerait une influence morale considérable et si elle entre en scène il n'est pas douteux qu'elle ne fasse de grands efforts dans ce sens pour arriver à ses fins.

* * *

En finissant, deux notes de chronique qui sont un peu politiques, mais qui ne sont pas connues au moins en Europe. Un célèbre député du Centre dit catholique, M. Erberger, est venu à Rome, envoyé par l'empereur d'Allemagne, pour essayer de faire changer les dispositions du Vatican. On sait que ce député a écrit la fameuse phrase où il disait que la destruction entière de Londres ne pouvait pas être mise en balance avec la

vi
le
si
l'
Sa
ce
est
ph
—
C'
int
lez
eu
tre
Sa
enc
plu
de
qu



à P
Sain
De
évêq

vic d'un seul soldat allemand. Le député n'a pas été reçu par le pape, mais il a dit et répété à toutes les personnes ecclésiastiques qu'il est allé voir que si le pape se tournait vers l'Allemagne le Kaiser rétablirait le pouvoir temporel du Saint-Siège. Malheureusement pour le député, on sait à Rome ce que valent les promesses allemandes et à quel taux il faut estimer la signature de l'Allemagne mise au bas des traités les plus solennels. Aussi ses avances n'ont-elles eu aucun résultat. — Un autre petit fait qui explique la conduite de M. Giolitti. C'est une conversation de cet homme d'Etat avec un de ses intimes qui l'a révélé à quelques personnes. " Comment voulez-vous, aurait-il dit, que je me décide pour la guerre ? J'ai eu la promesse du comte Andrassy que si l'Italie restait neutre, elle recevrait en échange de cette neutralité : la Corse, la Savoie, Nice, Tunis et l'île de Malte. " Ces territoires sont encore loin d'être conquis et l'Autriche aurait pu promettre plus encore. Elle peut du reste faire sienne la fameuse phrase de Machiavel : " Promettre et tenir sont la même chose, puisque l'un dispense de l'autre. "

DON ALESSANDRO.

Mgr RIVIERE

EVEQUE DE PERIGUEUX

SIX nouveaux évêques ont été nommés par le pape Benoît XV pour la France à la date du 1er juin. Ce sont Nos Seigneurs Rivière, curé de la Madeleine à Paris, qui devient évêque de Périgueux; Lenfant, curé de Saint-Antoine à Paris, qui devient archevêque de Chambéry; De la Villerabel, vicaire-général de Saint-Brieuc, qui devient évêque d'Amiens; La Senne, de Bretagne lui aussi, qui de-

vient évêque de Beauvais; Berthoin, du grand séminaire de Grenoble, qui devient évêque d'Autun; et enfin Costa de Beauregard, de Chambéry, qui devient évêque de Dijon.

La Croix de Paris du 2 juin, dit de Mgr Rivière :

Mgr Rivière, né en 1859, ordonné prêtre en 1882, curé de la Madeleine depuis 1906, était depuis longtemps désigné pour cette haute dignité par la voix publique, à raison de sa distinction, de son dévouement et des rares qualités administratives qui l'avaient fait choisir, très jeune encore, pour diriger l'importante paroisse qui garde l'entrée des boulevards parisiens. L'Eglise de Périgueux aura un grand évêque.

Le nom du distingué curé de la Madeleine n'est pas inconnu à Montréal. Nous savons que le nouvel évêque de Périgueux fut à Rome le condisciple de Mgr l'archevêque de Montréal—comme aussi de plusieurs autres évêques canadiens---et qu'il est resté toujours l'un de ses meilleurs amis. Dans ses voyages en France, d'ordinaire, c'est chez M. le curé de la Madeleine que Monseigneur descendait. Et nous savons qu'il y trouvait toujours, de même que ses compagnons de voyage, une aimable et charmante hospitalité.

Nous faisons des vœux pour qu'en ces temps difficiles et troublés, le règne épiscopal de Sa Grandeur Mgr de Périgueux soit des plus prospères et fructueux. Plus que jamais l'Eglise de France a besoin de pasteurs pieux, actifs et diligents. Mgr Rivière sera assurément de ceux-là. Que Sa Grandeur nous permette, à titre de fils respectueux et aimants de son éminent ami, l'archevêque de Montréal, de déposer à ses pieds, avec nos meilleurs vœux, nos plus sincères hommages.—LA RÉDACTION.

LE REVE D'UN POILU

TOUT comme le petit navire de la chanson, qui n'avait ja, ja, jamais navigué, il était un petit bedeau qui ne s'était jamais confessé, hormis pour sa première communion.

Pourquoi se serait-il confessé, bon Dieu ! Il était si honnête ! Montres, billets bleus, bijoux, objets perdus de toute sorte, s'étaient comme à l'envi rencontrés sous ses pas. Toujours, il les avait scrupuleusement restitués à leurs possesseurs. Vous me direz qu'il n'y a pas là de quoi canoniser un bedeau, ni même décrocher le prix Montyon. N'empêche que parmi les gars du village — peut-être n'en eussent-ils pas fait autant — notre homme était le type de l'honnêteté. On disait : " Honnête comme Bornachon "

Que serait-il allé faire dans un confessionnal ? Je vous le demande.

Fort honnêtement, il se pendait, trois fois le jour, à la corde du clocher, sans que jamais la pensée de l'*Angelus* ait hanté son cerveau. A quoi pensait-il donc, tandis que le poids de son corps faisait parler les cloches ? A la première sonnerie, mal réveillé, sortant tout juste du beau lit en faux acajou qui faisait tant d'envieux au village, il ne pensait à rien. A la seconde sonnerie, ayant déjà quelques heures de rude besogne dans les membres, il pensait au bon fricot de Mme Bornachon, ménagère quelque peu grondeuse, mais fort experte en cuisine. A la troisième sonnerie, le labeur du jour achevé, il pensait à la fois au bon fricot et au beau lit de faux acajou. Et c'était tout.

Fort honnêtement, il creusait les tombes des morts, sans qu'une seule fois la pensée de l'au-delà soit venue troubler le rythme régulier de sa bêche.

Fort honnêtement, de sa voix nasillarde, il entonnait cantiques et répons avec autant d'intelligence qu'un phonographe bien stylé.

Fort honnêtement, il époussetait le vieux confessionnal vermoulu, sans que jamais l'idée lui vînt que cet objet pouvait servir à des hommes. Bon pour les femmes et les enfants, ce vieux meuble piqué des vers ! Pour des bourgeois passe encore. Mais quoi, c'était pas la mode au pays. Bon sang ! qu'est-ce qu'il prendrait pour sa confession, si les camarades apprenaient qu'il s'était mis à genoux là-dedans !

Se mettre à genoux ! M. le curé avait exigé que le bedeau s'agenouillât à la bénédiction du Saint-Sacrement. Grave affaire ! Impossible d'éluder, M. le curé le voulait. C'était à prendre ou à laisser. Fort heureusement, un pilier s'offrit, massif, médiéval, derrière lequel on plaça le prie-Dieu du bedeau, en vue de l'autel, à l'abri des yeux du peuple.

Lorsqu'il passait devant le Saint-Sacrement, au cours de ses évolutions pendant les offices, Bornachon tirait gauchement une jambe en arrière, comme si la goutte, ou quelque pénible infirmité, se fût opposée à la bonne venue de sa génuflexion.

Tous les ans, à l'approche de Pâques, Bornachon était travaillé d'un vague malaise. Et lorsque, annonçant le dimanche du Bon Pasteur, M. le curé exhortait les traînardes à franchir enfin le pas difficile, le bedeau sentait le regard du prêtre peser plus lourdement sur lui et il s'absorbait dans la contemplation de sa canne ferrée d'argent.

Bornachon n'eût pas juré qu'il ne croyait pas aux vérités éternelles, non ; mais de là à les prendre pour règle de sa vie !... Quand, de loin en loin, pour un mariage ou un enterrement, les camarades, l'air à la fois gouailleux et embarrassé, entraient à l'église après une tournée chez le bistro, Bornachon avait à leur adresse un petit sourire en coin de bouche, qui voulait dire : " Craignez rien, les gars, on est du même bateau ".

Vint la mission, prêchée par deux Pères Rédemptoristes. Les conférences furent très suivies ; bon nombre d'hommes y assistaient régulièrement. Notre Bornachon, lui, par état, n'en

perdait pas une bouchée. Par malheur, les flots d'éloquence des deux bons Pères coulaient sur lui comme un orage sur le roc : rien ne pénétrait.

Qui " reviendrait " qui ne " reviendrait pas " ? On agitait la question parmi les dévotes du village. Il n'y eut qu'un seul converti, et ce fut un petit Breton d'une vingtaine d'années, employé comme vacher dans une ferme.

— Ce pauvre Bornachon, il ne comprend donc absolument rien à ce qu'il entend, disait Mlle Lanchu à son amie Mlle Merlois, à l'issue de la messe de communion qui clôturait la mission. C'est dommage, un brave garçon ; j'aurais cru qu'il serait revenu.

— Ce ne sont pourtant pas les sermons qui lui auront manqué, à celui-là, ripostait Mlle Merlois. On peut dire qu'il aura été engraisé de la parole divine : c'est un privilègié.

— Oui, mais s'il en profite pas, reprenait en soupirant Mlle Lanchu.

— Quand je pense à toutes ces grâces perdues ! Quel compte à rendre quand il arrivera là-haut !

Et Mlle Merlois tournait vers le ciel des yeux dont la terre ne voyait plus que le blanc.

Hochant tristement la tête, Mlle Lanchu concluait :

— C'est effrayant, d'autant plus qu'on ne voit pas comment il pourra jamais sortir de là.

Mlle Lanchu comptait sans les événements : elle comptait sans la mobilisation.

Bornachon fut bientôt appelé avec tous ceux de sa classe. Avant de partir, il alla serrer la main de M. le curé, sans penser le moins du monde à solliciter de cette main sacerdotale le geste qui absout. Il partait sans crainte comme sans enthousiasme : " On ferait son devoir, comme les copains. S'il fallait voir les Boches, on les verrait. S'il fallait y rester, on y resterait. Voilà. " Après un mélancolique regard à la corde,

qu'il ne tirerait peut-être plus, à tout cet intérieur d'église, qu'il n'époussèterait peut-être plus, sans oublier le vieux confessionnal vermoulu, Bornachon prit congé de sa ménagère, dont jamais auparavant le fricot ne lui avait paru si savoureux, ni le caractère si peu grincheux...

Mais voilà que, sur le front, un spectacle nouveau l'attendait : un étonnement, parmi tous les étonnements de la vie militaire.

On disait la messe, et les hommes y assistaient respectueusement ; beaucoup se confessaient et communiaient, et nul ne songeait à se moquer d'eux. Les esprits forts ? Introuvables ; sur la ligne de feu, ils avaient fondu comme la neige au soleil. On aurait cherché en vain, sur tous ces visages de poilus, le petit sourire en coin de bouche. Le respect humain ? Ça ne se portait plus du tout dans les tranchées.

Bornachon se prenait à envier ces soldats qui communiaient. Toutes les vérités assoupies au fond de son âme se réveillaient subitement, au contact de leur application vécue. Bornachon comprenait enfin. Non, la religion n'était pas seulement affaire d'enfants et de bonnes femmes, mais de tous ceux qui voulaient faire leur devoir, complètement. Maintenant qu'il voyait, il croyait. Et pourtant, Bornachon ne se confessait pas. Qu'est-ce qui empêchait donc le bedeau-soldat d'aller au prêtre-soldat, vers lequel il se sentait si vivement attiré ? Le respect humain ? Non, pas le respect humain, la honte. Il était honteux de sa personne. Avoir vécu si longtemps dans l'intimité des choses sacrées, avoir été bedeau pendant onze ans, et ne s'être jamais servi de la religion, qu'il voulait, pour ainsi dire, quotidiennement, cela lui faisait l'effet d'une monstruosité qu'il n'osait pas avouer. Il y avait trop longtemps qu'il se taisait : ça ne voulait plus sortir. Le vieux confessionnal vermoulu prenait sa revanche.

À mesure que les jours passaient, Bornachon devenait de

plus en plus triste. Décidément, il n'oserait jamais. La mort, qui rôdait sans cesse, pouvait le prendre d'un moment à l'autre: il finirait comme un païen, lui qui avait été bedeau pendant onze ans !

Plus découragé que de coutume, Bornachon venait de s'étendre sur quelques sacs, dans la cave où les poilus se reposaient à tour de rôle. Il ne tarda pas à s'endormir et à rêver. Il rêvait de son église de village. Elle était bien telle qu'il l'avait laissée à son départ, mais grand Dieu! quels étranges paroissiens la remplissaient! Tous coiffés de casques à pointe, tous Boches! Boche, lui aussi, et coiffé d'un casque à pointe, le prédicateur, qui, pourtant a la voix et les traits du plus âgé des Rédemptoristes. Mais, au lieu de la gravité douce qui nimait le front du bon religieux, le visage du Père Boche exprime la fureur et l'indignation. Il darde ses yeux fulgurants sur le pauvre Bornachon, assis, comme aux soirs de la mission, sur une chaise près de la grande porte; et, du bras tendu, le désignant à son auditoire casqué, il s'écrie d'une voix tonnante: " Tuez-le, c'est un païen! " Aussitôt, la Bocherie fait volte-face, et cinquante fusils sont braqués sur l'infortuné bedeau. Vainement celui-ci cherche-t-il à s'enfuir: la terreur le cloue à sa chaise. Il va mourir! Dans son épouvante, il jette au vieux confessionnal vermoulu un regard de supplication et de repentir, en s'écriant: " Monsieur le curé, je veux me confesser ! "

Ces paroles, Bornachon les a réellement criées; en même temps, il se réveille. Une voix lui répond: " Facile, mon enfant! " Le prêtre-soldat est à côté de lui.

Ce fut l'affaire d'un instant.

Voilà comment, quoi qu'en dise Mlle Lanchu, les sermons que Bornachon avait entendus finirent tout de même par lui servir à quelque chose.

O. B.

AVIS AUX PRETRES CONGRESSISTES

1. — Les Compagnies de chemin de fer et de navigation du Canada ont accordé d'importantes réductions à l'occasion du Congrès national des Prêtres-Adorateurs, qui se tiendra à Montréal, les 13, 14 et 15 juillet prochain. Nous conseillerions plus volontiers aux prêtres de se munir, non pas d'un billet d'excursion, mais du certificat de convention ou de congressiste (*certificate plan*) qui leur permet de partir pour Montréal depuis le 9 juillet et de n'en revenir que le 15 inclusive-ment. Le prix de passage, aller et retour, est celui d'un billet simple de première classe avec un supplément de 25 sous. Ces certificats devront être visés au Bureau du Comité de réception (331, Sainte-Catherine Est, ou 278, Dorchester Ouest), avant le 15 juillet au soir, afin d'être valides pour le retour.

2. — Tous les prêtres sont priés d'apporter avec eux un surplus.

3. — Ceux qui désireraient prendre logement et pension, soit au grand séminaire, soit dans les communautés ou institutions religieuses de Montréal, sont priés de s'entendre au plus tôt avec les directeurs ou supérieurs de ces divers établissements.

RETRAITE FERMEE**POUR LES JUGES ET LES AVOCATS**

Une retraite fermée pour MM. les juges et les avocats aura lieu à la Villa Saint-Martin, du jeudi soir, 8 juillet, au lundi matin, 12 juillet. — S'adresser au Père Archambeault, s. j., Villa Saint-Martin, l'Abord-à-Plouffe, comté Laval.

ARBOUR & DUPONT, imprimeurs, 249, LaGauchetière Est, Montréal.